

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

Confirmation du développement exceptionnel du secteur de l'assurance au 4ème trimestre 2021

En termes d'encaissement, les chiffres de l'assurance directe du 4ème trimestre 2021 ont confirmé le développement exceptionnel du secteur depuis le début de l'exercice : l'encaissement des branches non-vie continue de progresser de 14,17% par rapport à l'exercice 2020 et les primes en assurance-vie augmentent de 30,17% par rapport à la collecte de l'exercice précédent.

En assurance non-vie, même si certains ajustements sont parfois opérés par les entreprises entre la fourniture des chiffres trimestriels et la clôture annuelle, il est indéniable que la croissance des primes en non-vie est tout à fait remarquable et concerne aussi bien les acteurs locaux, qu'internationaux et les assurances maritimes. Il est à noter que la croissance de ce dernier segment est portée en grande partie par une nouvelle entreprise ayant débuté ses activités en 2021.

Cette dynamique s'explique non seulement par les souscriptions de nouveaux contrats mais aussi par les remontées de prix globalisées dans les assurances de dommages et de responsabilité, surtout en matière de risques commerciaux et industriels.

En assurance-vie, la croissance exceptionnelle est essentiellement imputable aux produits en unités de compte (croissance de 38,76%) mais peut également être observée, dans une moindre mesure, pour les produits à rendements garantis (croissance de 9,59%).

La collecte nette, c'est à-dire l'encaissement diminué des rachats, est positive et s'élève à plus de 12 milliards d'euros. Il est à remarquer que la collecte nette imputable aux produits en unités de compte représente environ 89% de la collecte nette totale.

Le total des provisions techniques des entreprises d'assurance-vie s'établit à 232 milliards d'euros à la fin décembre 2021. Cette augmentation (de seulement 1,8%) par rapport à la situation au 30 juin 2021 n'est pas en contradiction avec la croissance exceptionnelle décrite ci-dessus. En effet, elle s'explique par la « succursalisation » d'une filiale d'un Groupe d'assurance allemand au cours du 3^e trimestre 2021.